



Le webinaire va bientôt commencer

Prérequis pour bien suivre le webinaire :

- Connexion internet stable
- De quoi prendre des notes
- Merci de couper votre micro
- Posez vos questions dans le chat

**Jeudi 20 novembre 2025
- de 9h à 10h**



Les collectivités ayant leurs propres CAP/CCP/CST ne sont pas concernées par ce webinaire

Les collectivités ayant leur propre CST sont concernées au titre des élections CAP/CCP du CDG

Programme

- 1. Les trois instances***
- 2. Modalité de vote retenue***
- 3. Modalité d'envoi et de distribution du matériel électoral***
- 4. Recensement des effectifs au 01/01/2026***
- 5. Les prochaines étapes***

1. Trois instances consultatives à renouveler



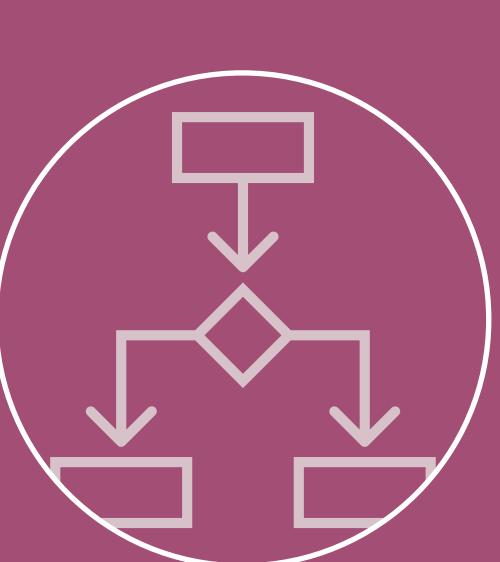
CAP

- 3 Catégories (A, B et C)
- Fonctionnaires
- 3 scrutins



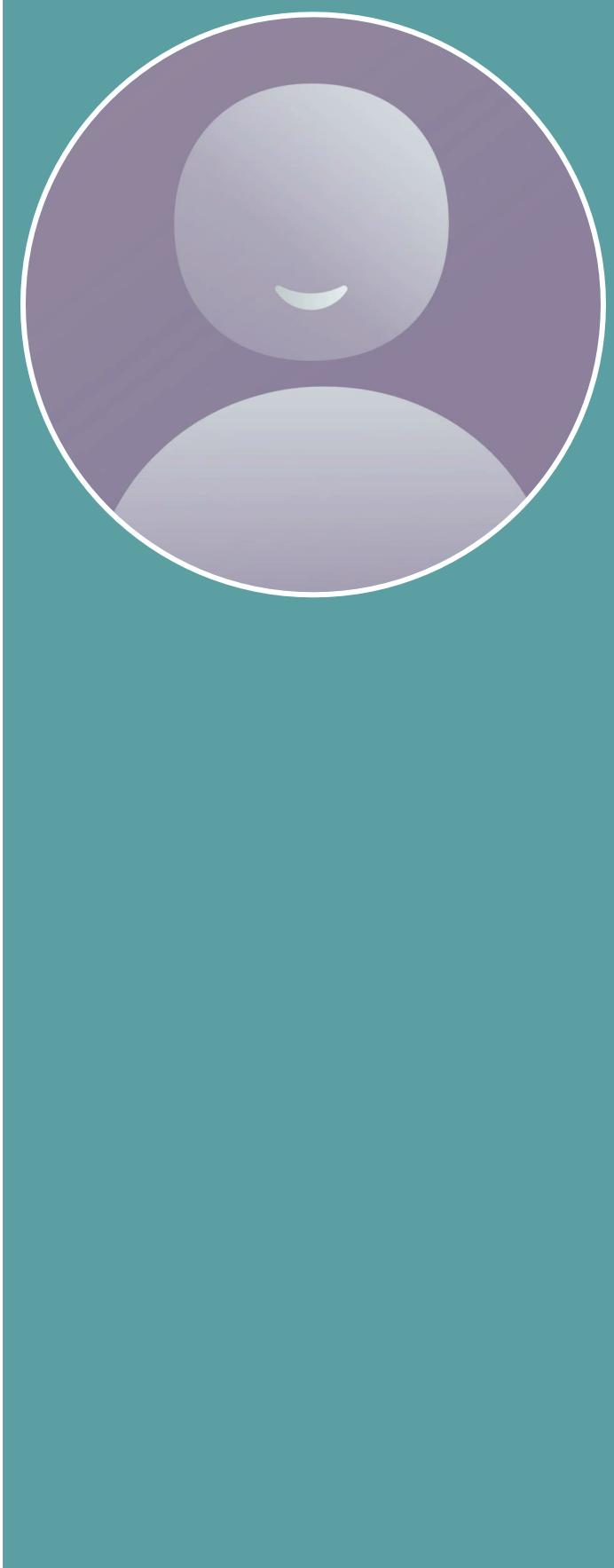
CCP

- 1 seule pour les 3 catégories
- Contractuels
- 1 scrutin



CST

- CST/formation spécialisée (+200 agents)
- Fonctionnaires et contractuels
- 1 scrutin



1. Trois instances consultatives à renouveler

CST
Comité Social Territorial

Il traite les **questions collectives** concernant :

 Entretien professionnel	 Formation	 Organisation des services	 Règlement intérieur
 Hygiène & sécurité	 Temps de travail	 Régime indemnitaire	 Lignes directrices de gestion

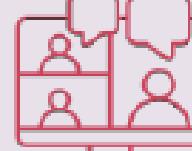
CCP
Commission Consultative Paritaire

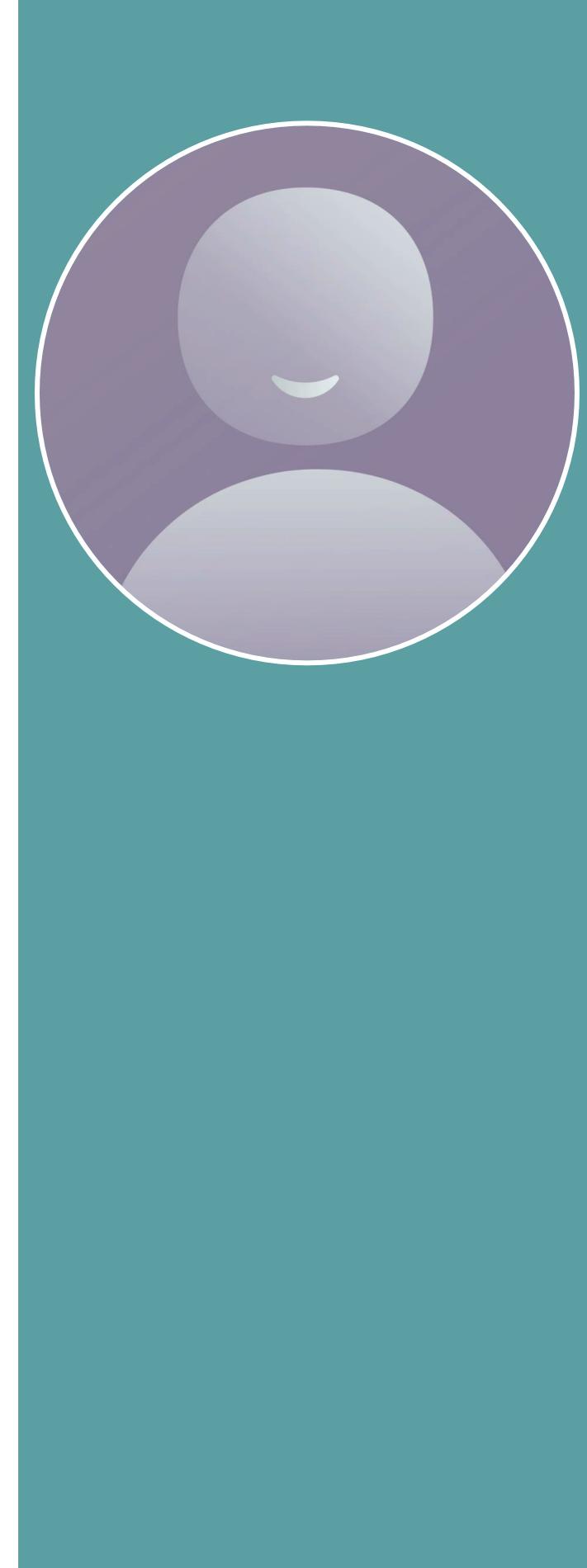
Elle traite les **recours individuels** concernant :

 Temps partiel	 Formation	 Télétravail
 Licenciement & discipline	 Entretien professionnel	 Renouvellement de contrat des agents avec mandat syndical

CAP
Commission Administrative Paritaire

Elle traite les **recours individuels** concernant :

 Temps partiel	 Formation	 Télétravail
 Licenciement & discipline	 Entretien professionnel	 Titularisation



2. Modalité de vote retenue



**Vote
électronique
exclusif par
colisage**



vote du

3 au 10 décembre 2026

- modalités simples et souples d'accès au vote : accès au logiciel 7j/7, 24h/24, sur ordinateur, tablette et smartphone
- fiabilisation des votes : pas d'erreur de manipulation de bulletin par le votant, pas de perte de plis
- organisation logistique simplifiée pour les collectivités/établissements publics
- dépouillement rapide et sécurisé : à la fin du scrutin le résultat est automatique, et la répartition des sièges par instance et l'impression des procès-verbaux sont en partie automatisées

**Vote
électronique**



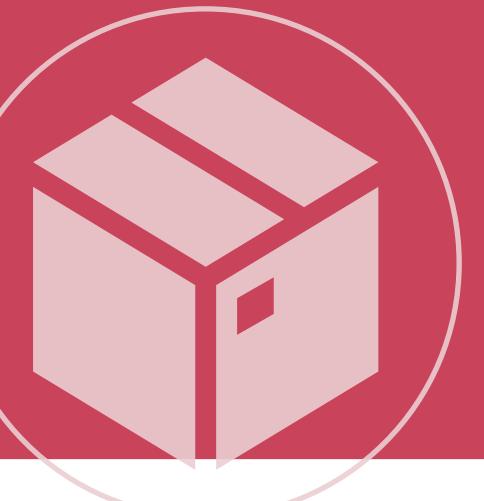
2. Modalité d'envoi et de distribution du matériel électoral

 **Le matériel pour le vote électronique vous sera adressé par Chronopost**

 **La distribution des enveloppes aux agents doit s'opérer au plus tard 15 jours avant la date de début du scrutin.**

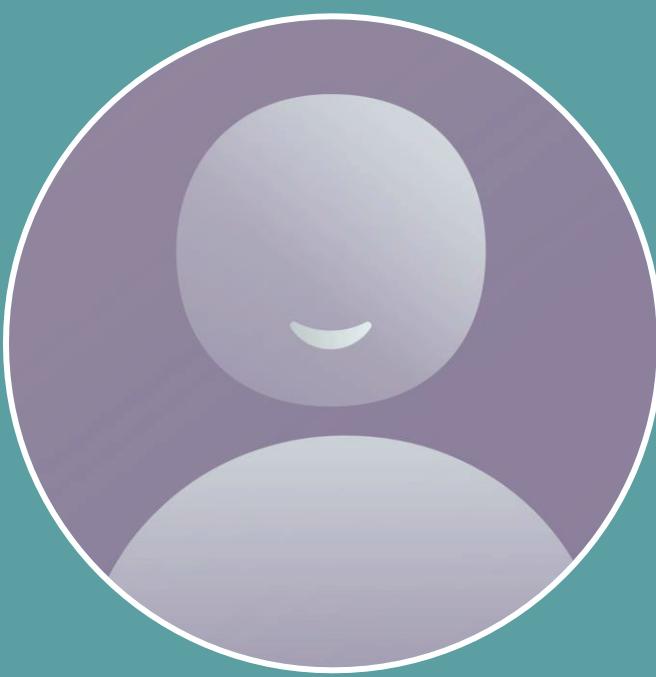
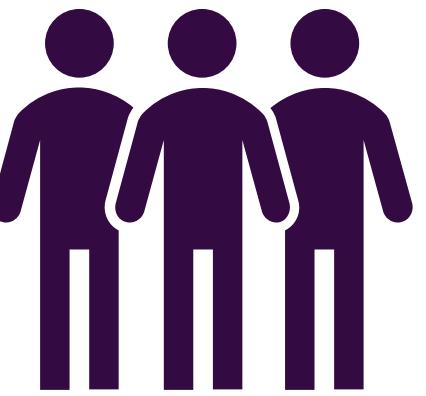
- Colis avec une enveloppe pour chaque électeur
- Notice explicative
- Codes de connexion
- Professions de foi
- Liste des candidats

**Distribution
Matériel électoral**



Recensement des effectifs

La mise à jour de vos effectifs auprès du CDG est requise :



AU 1^{ER} JANVIER 2026

- Pour déterminer :
 - le nombre sièges à pourvoir lors des élections professionnelles 2026 (en CAP A, B, C, CCP et CST) et la répartition H/F
 - la liste des collectivités et établissements rattachés au CST du CDG (< 50 agents)

JUIN 2026

- ✓ pour transmettre la liste préparatoire des électeurs aux organisations syndicales, leur permettant de constituer les listes de candidats

OCTOBRE 2026 ET JUSQU'À LA VEILLE DU SCRUTIN

- pour dresser la liste électorale

Conditions pour recenser les effectifs CAP



Les fonctionnaires titulaires

En position d'activité



En congé parental

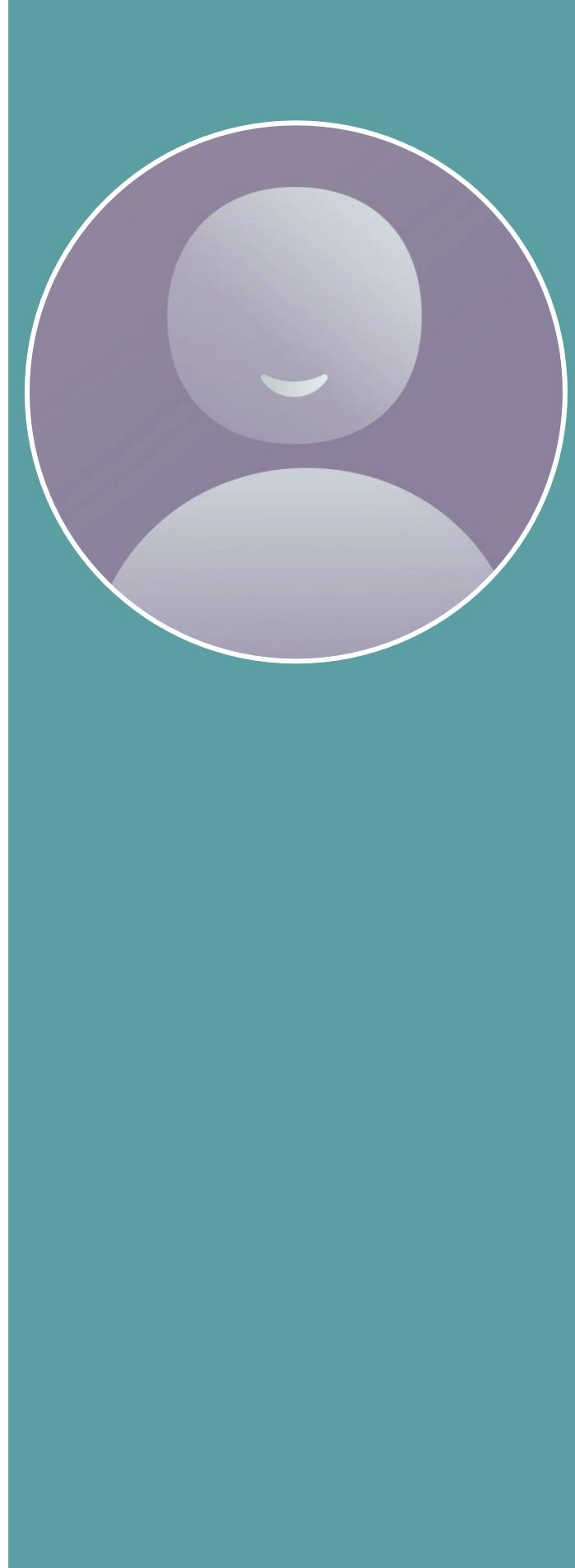
Accueillis en détachement

Les fonctionnaires mis à disposition dans leur collectivité d'origine

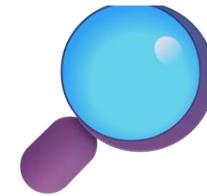
Les fonctionnaires en détachement à la fois au titre de leur situation d'origine et leur situation d'accueil sauf si même commission compétente

La position d'activité comprend :

- ✓ Congé annuel
- ✓ Congé maladie ordinaire
- ✓ CITIS (maladie pro, accident)
- ✓ Congé longue maladie
- ✓ Congé longue durée
- ✓ Congé maternité, d'adoption, de paternité
- ✓ Congé de formation professionnelle
- ✓ Congé pour validation de l'expérience
- ✓ Congé pour bilan de compétences
- ✓ Congé de formation syndicale
- ✓ Temps partiel
- ✓ Autorisations spéciales d'absences
- ✓ Congé de présence parentale
- ✓ Congé de solidarité familiale
- ✓ Congé de proche aidant



Conditions pour recenser les effectifs CAP



Cas des agents pluricommunaux et intercommunaux

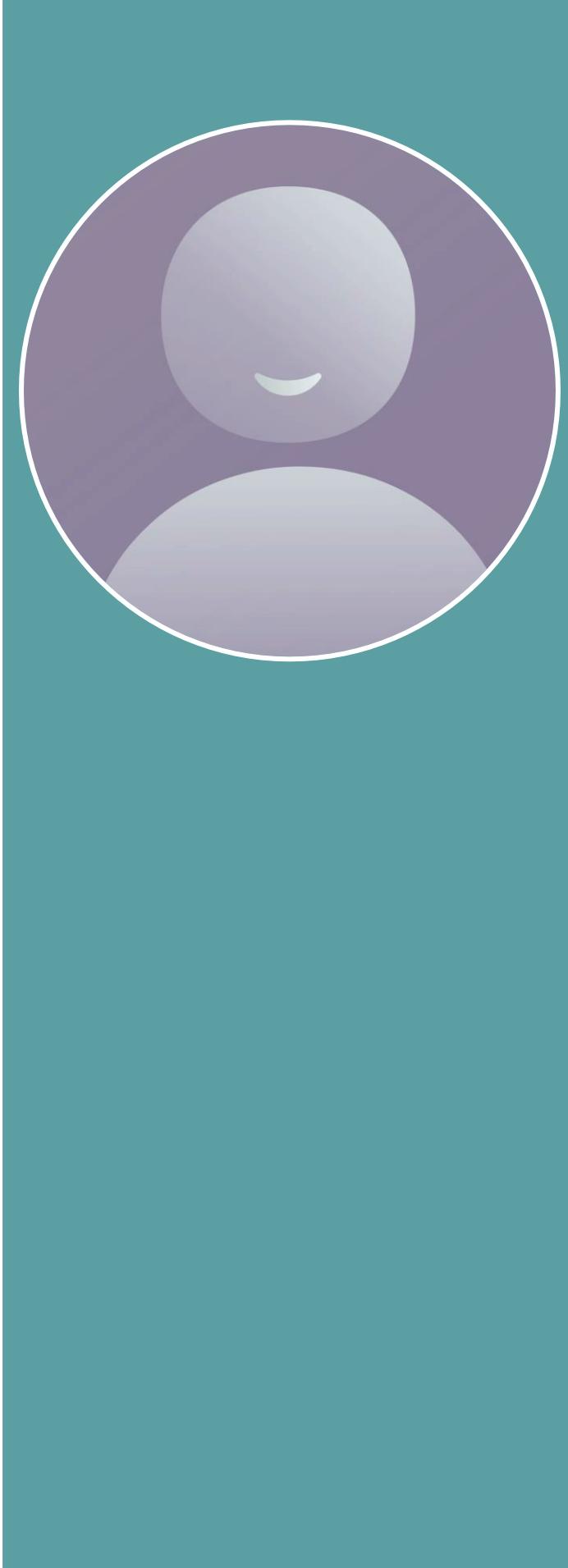
- 1 Les agents inter/pluricommunaux ne sont recensés qu'une seule fois, s'ils relèvent de la CAP placée auprès du CDG pour toutes leurs collectivités d'emplois.

L'agent sera recensé dans la collectivité auprès de laquelle il effectue le plus d'heures de travail ou, en cas de durée de travail identique, dans la collectivité où il a le plus d'ancienneté.

- 2 Les agents titulaires d'un seul grade employés par plusieurs collectivités (intercommunaux) sont recensés dans chacune des collectivités qui les emploient lorsque les CAP sont distinctes.

- 3 Les agents titulaires de plusieurs grades (pluricommunaux) sont recensés autant de fois qu'ils relèvent de CAP différentes. Si par exemple, l'agent est titulaire de 2 grades dans des catégories hiérarchiques différentes (A, B, C).

Rappel : Les agents détachés pour stage ne sont recensés que dans le grade où ils sont titulaires.

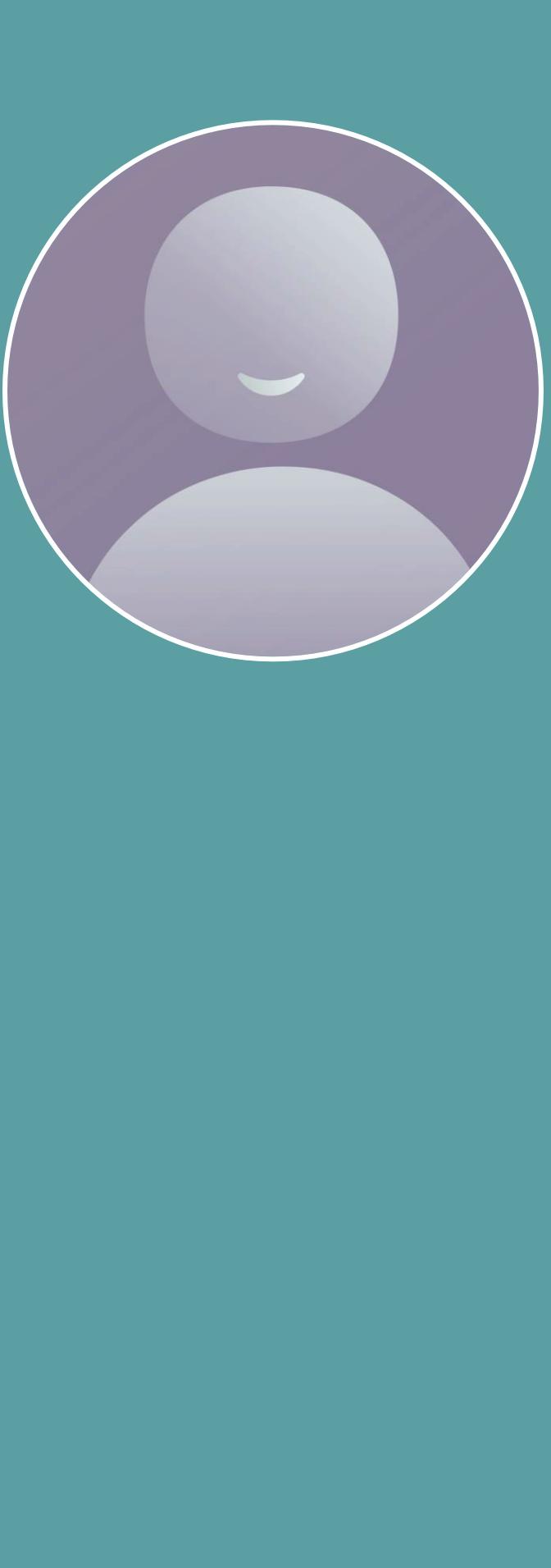


Ne sont pas inclus dans le calcul des effectifs CAP



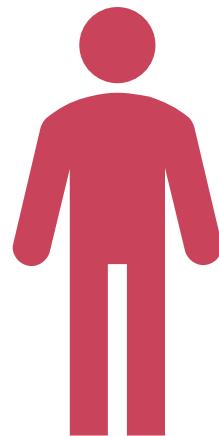
Les fonctionnaires

- stagiaires, non titularisés à la date du 1^{er} janvier 2026
- Les fonctionnaires titulaires en disponibilité, en position hors-cadre, en congé spécial,
- Les fonctionnaires exclus de leurs fonctions suite à sanction disciplinaire à la date du 1^{er} janvier 2026
- Les agents contractuels (de droit privé et public).
- Les « vacataires »
- Les collaborateurs de cabinet et de groupe d'élus



Conditions pour recenser les effectifs CCP

➤ **deux conditions cumulatives**



1. Etre contractuel de droit public

- Sur un emploi non permanent (accroissement temporaire ou saisonnier ou contrat de projet)
- Contrat de remplacement
- Sur un emploi permanent (CDD articles L.332-14 et L.332-8 ou CDI)
- Contrat sur emploi fonctionnel ou collaborateur de cabinet
- Les contrats travailleurs handicapés

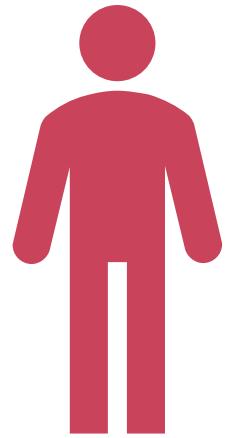
Exerçant les fonctions
en congé rémunéré
ou en congé parental

La position d'activité comprend :

- ✓ Congé annuel
- ✓ Congé maladie ordinaire
- ✓ Congé de grave maladie
- ✓ CITIS (maladie pro, accident)
- ✓ Congé maternité, d'adoption, de paternité
- ✓ Congé de formation professionnelle
- ✓ Congé pour validation de l'expérience
- ✓ Congé pour bilan de compétences
- ✓ Congé de formation syndicale
- ✓ Temps partiel
- ✓ Autorisations spéciales d'absences
- ✓ Congé de présence parentale
- ✓ Congé de solidarité familiale
- ✓ Congé de proche aidant

Conditions pour recenser les effectifs CCP

➤ **deux conditions cumulatives**



2. Bénéficier au 1er janvier 2026 pour les CDD :

1. Soit depuis au moins **deux mois** d'un contrat d'une durée minimale **de 6 mois**

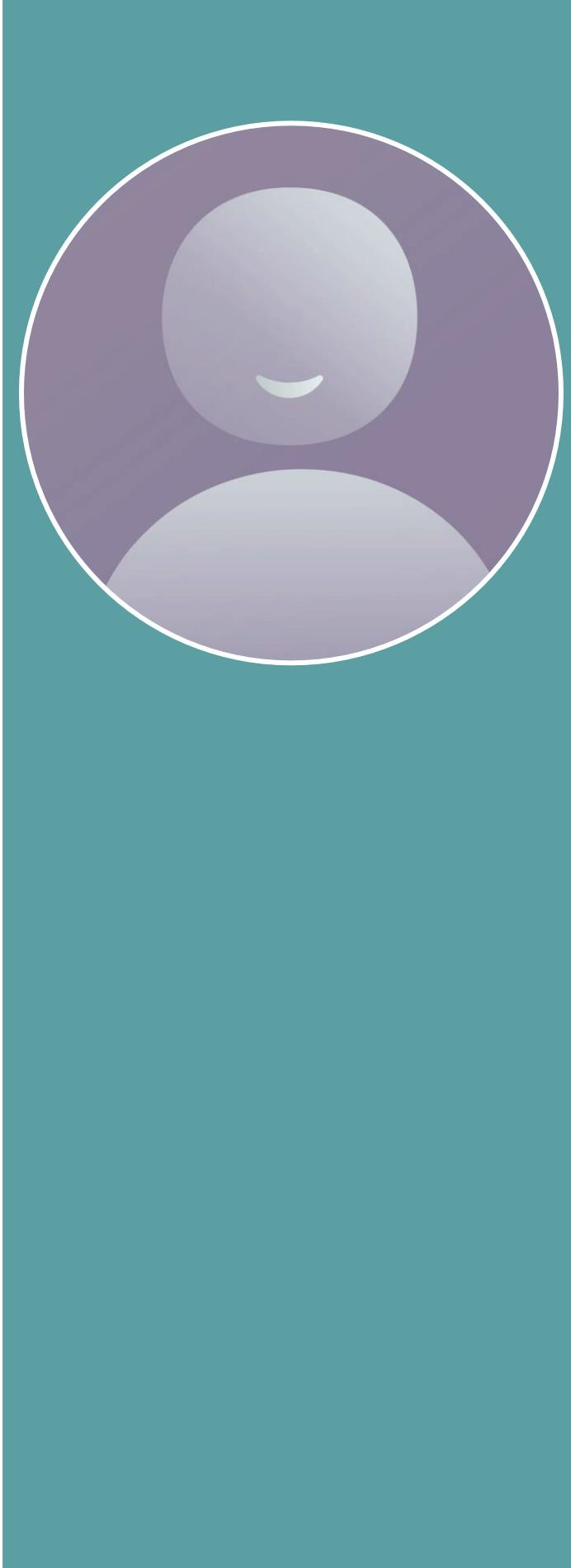
Exemple :

- CDD conclu à compter du 01/11/2025 pour une durée d'au moins 6 mois
- CDD conclu à compter du 01/12/2025 pour une durée d'un an

2. Soit d'un contrat **reconduit sans interruption** depuis au moins **six mois** (soit une ancienneté de 6 mois)

Exemple :

- CDD conclu à compter du 01/07/2025 pour une durée d'au moins 6 mois
- CDD conclu à compter du 01/08/2025 pour une durée d'au moins 6 mois

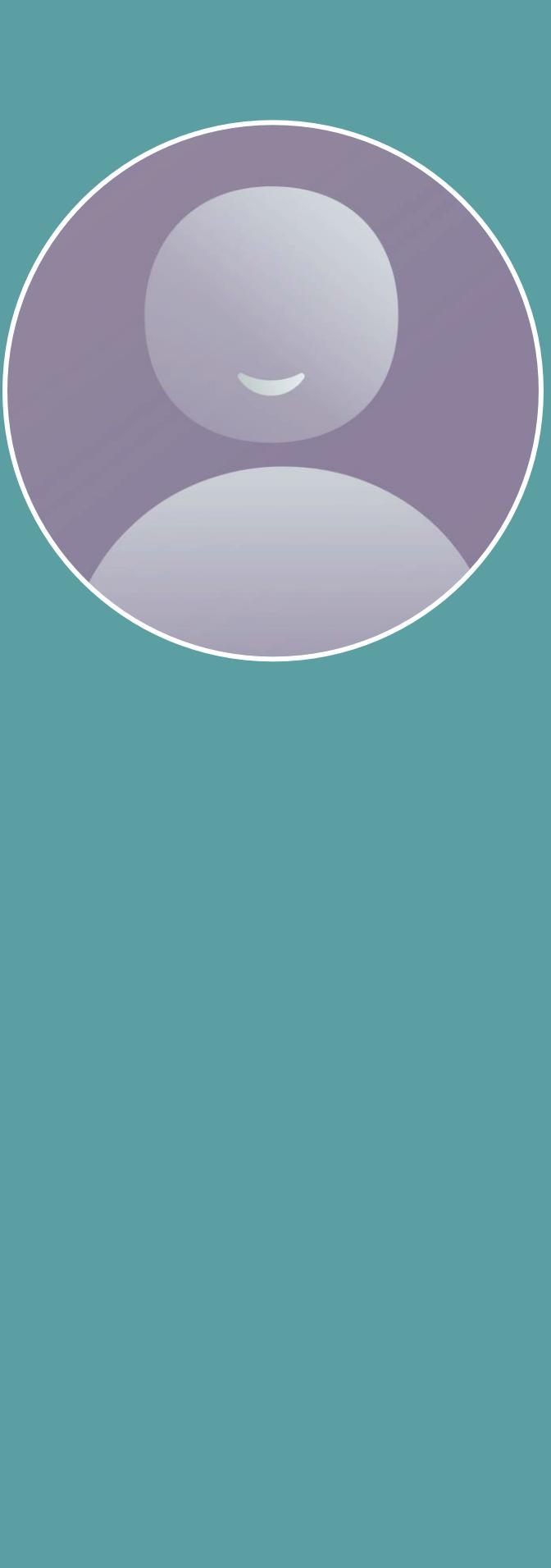


Ne sont pas inclus dans le calcul des effectifs CCP

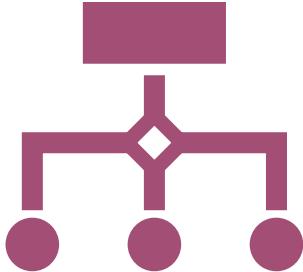


Les agents

- ☒ Fonctionnaires titulaires et stagiaires
- ☒ Les contractuels de droit privé (CAE, CUI, contrats d'apprentissage)
- ☒ Les vacataires
- ☒ Les agents contractuels (CDD) qui ne remplissent pas les conditions d'ancienneté
- ☒ Les contractuels de droit public qui à la date du 01/01/26 sont en congé sans traitement ou en congé non rémunéré
- ☒ Sont exclus de leurs fonctions à la suite d'une sanction disciplinaire

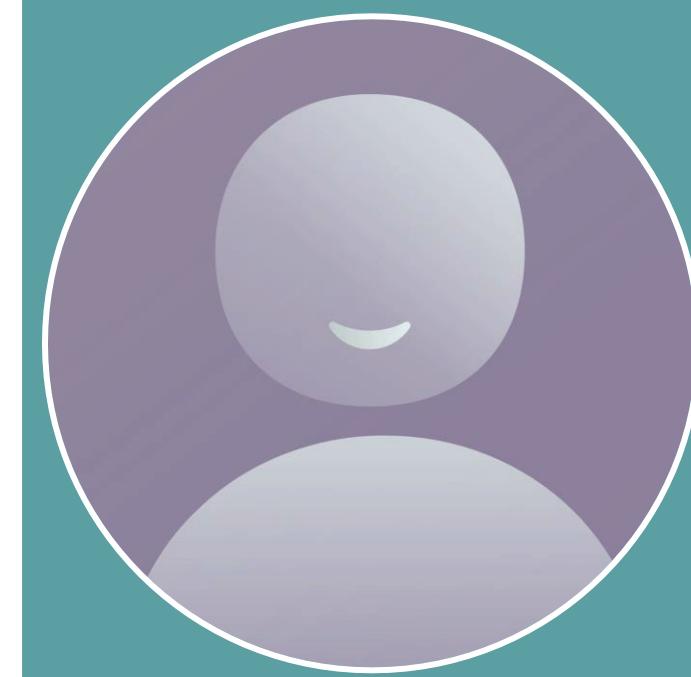


Conditions pour recenser les effectifs CST



Les fonctionnaires titulaires et stagiaires

- À temps complet ou non complet en **position d'activité** ou de **congé parental**
- Les agents **mis à disposition** partiellement qui exercent dans une collectivité et sont mis à disposition pour une partie de leur temps de travail dans une autre collectivité votent autant de fois qu'ils dépendent de CST différents
- Les fonctionnaires **détachés** sur un emploi fonctionnel sont recensés dans la collectivité d'accueil
- Les fonctionnaires **pris en charge par le CDG** relèvent du CST placé auprès du CDG en l'absence d'affectation ou de mise à disposition



Les fonctionnaires intercommunaux et pluricommunaux

- Sont recensés autant de fois qu'ils relèvent de CST différents
- Ne sont recensés qu'une seule fois, s'ils relèvent du CST placé auprès du CDG pour toutes leurs collectivités d'emplois

Les contractuels

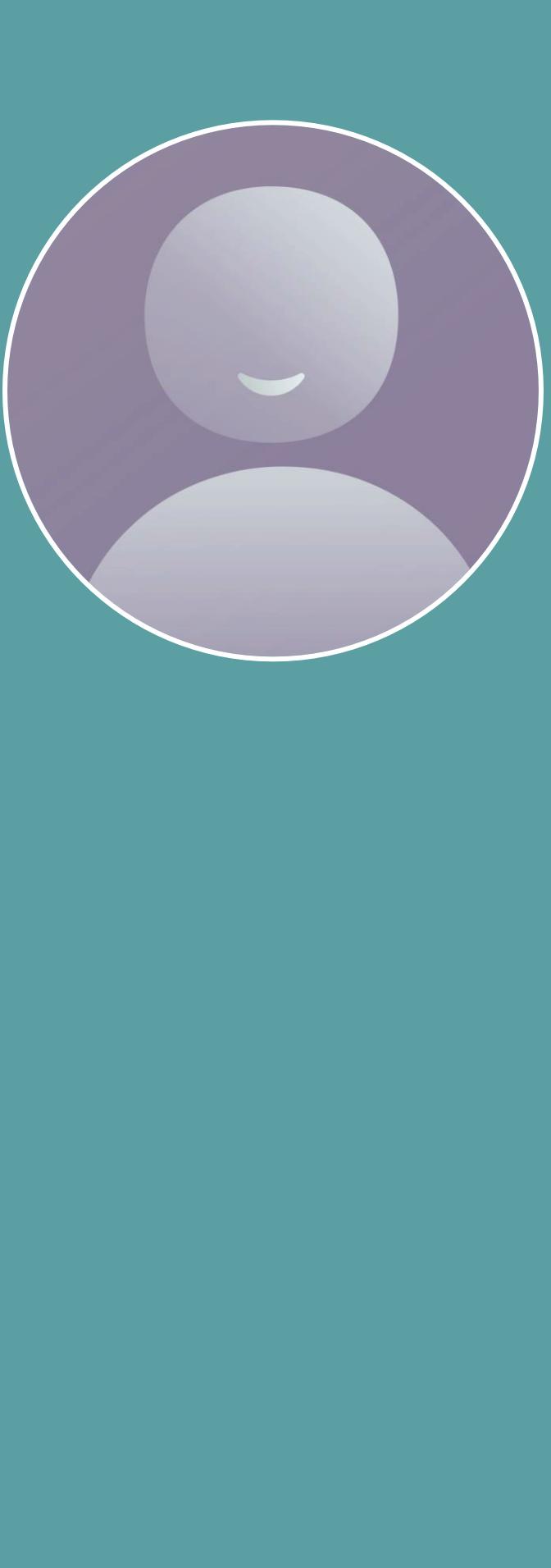
- De **droit public** (même conditions que la CCP)
- De **droit privé** (contrats aidés, PEC, contrat d'apprentissage....) qui remplissent les conditions d'exercer leurs fonctions ou être en congé parental ou être en congé rémunéré depuis au moins 2 mois d'un CDD de 6 mois ou d'un contrat reconduit sans interruption depuis au moins 6 mois

Ne sont pas inclus dans le calcul des effectifs CST



Les agents

- ☒ Les fonctionnaires en disponibilité, en position hors-cadre, en congé spécial
- ☒ Les vacataires
- ☒ Les détachés auprès de la Fonction Publique d'État ou Fonction Publique Hospitalière
- ☒ mis à disposition d'organismes de droit privé pour la totalité de leur temps de travail
- ☒ Sont exclus de leurs fonctions à la suite d'une sanction disciplinaire
- ☒ Les contractuels en congé non rémunéré



Exemples

Une collectivité compte dans ses effectifs, au 1^{er} janvier 2026 :
3 fonctionnaires et 1 agent contractuel



Martine, fonctionnaire titulaire adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, vient d'être **nommée stagiaire rédacteur** suite à la promotion interne, elle est donc détachée pour stage à compter du 01/12/2025.

Martine sera comptabilisée dans les effectifs au 1^{er} janvier 2026 :

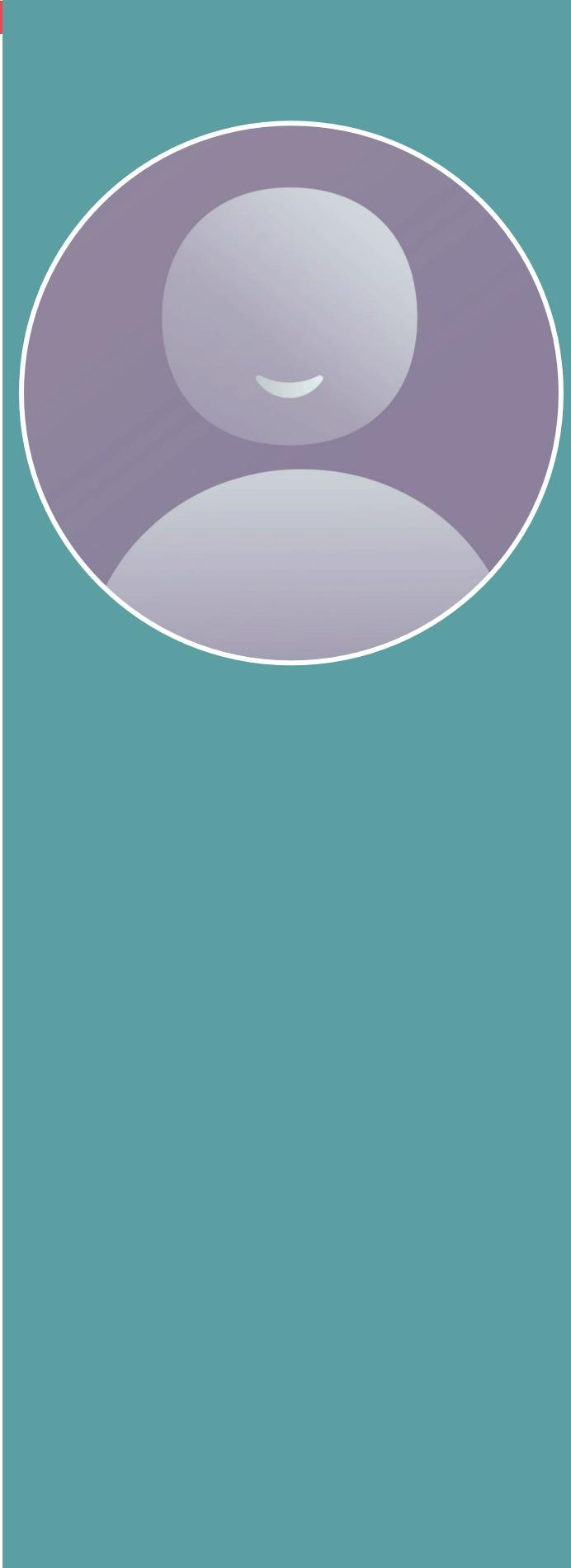
- du CST**
- de la CAP C et non la CAP B car il faut être titulaire de son grade**



Martin, responsable du service technique, est titulaire du grade **d'agent de maîtrise** (30h/35h) dans la commune A affiliée au CDG et agent de maîtrise (5h/35h) dans la commune B affiliée au CDG,

Martin sera comptabilisé dans les effectifs au 1^{er} janvier 2026 :

- du CST pour sa collectivité principale, la commune A**
- de la CAP C pour sa collectivité principale, la commune A**



Exemples

Une collectivité compte dans ses effectifs, au 1^{er} janvier de l'année, 3 fonctionnaires et 1 agent contractuel :



Patrick, contractuel attaché, recruté depuis le 01/01/2026 pour une durée déterminée d'un an sur un emploi vacant dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire

Patrick ne sera pas comptabilisé dans les effectifs au 1^{er} janvier 2026 :

✗ du CST

✗ de la CCP

Car il ne bénéficie pas de son contrat depuis au moins 2 mois à cette date



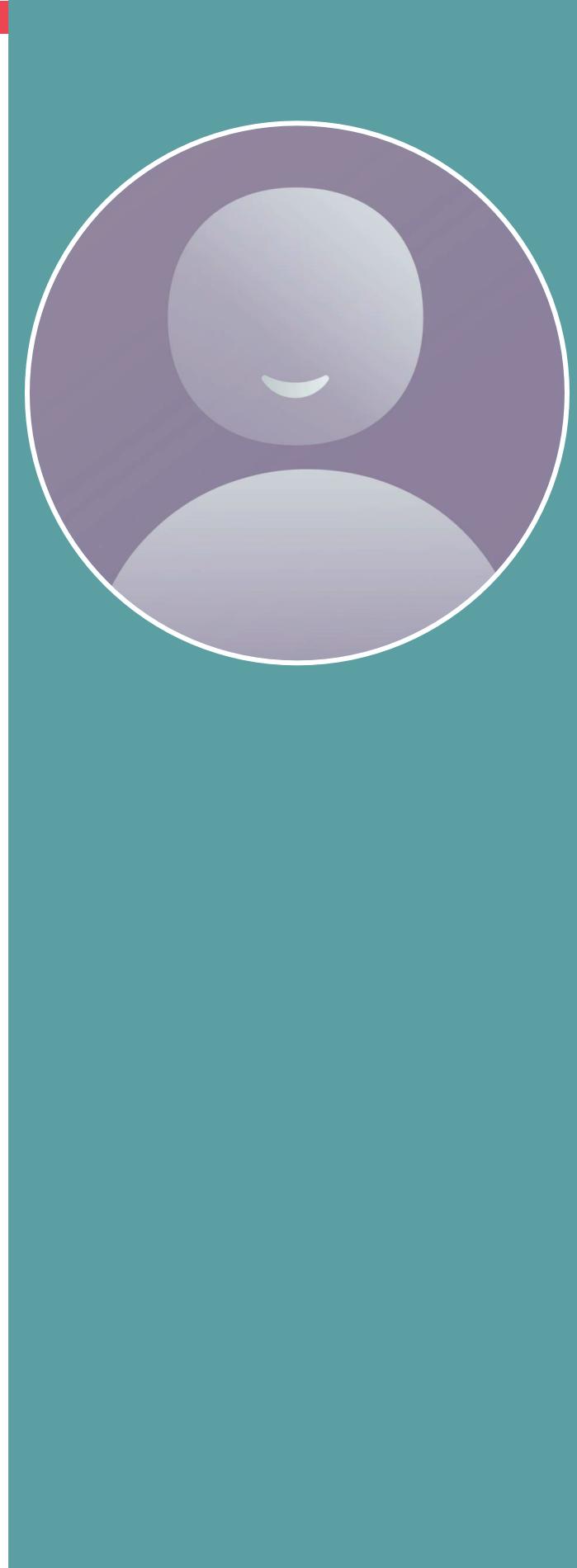
Lucille, fonctionnaire titulaire du grade d'ATSEM principal de 2^{ème} classe, depuis le 01/09/2006, à temps non complet (24h/35h) et contractuel de droit public, depuis le 1^{er} janvier 2010 dans un syndicat en qualité d'adjoint d'animation (6h/35h) (il s'agit d'un agent pluricommunal avec 2 statuts)

Lucille sera comptabilisée dans les effectifs au 1^{er} janvier 2026 :

du CST une seule fois par sa collectivité principale

de la CAP C (prise en compte dans les effectifs de sa collectivité principale)

de la CCP (prise en compte dans les effectifs du syndicat)





Vérifier les effectifs avec AGIRHE

ETAPE 1

Se connecter à AGIRHE

Il permet d'accéder à la liste complète des agents et de vérifier les données.

The screenshot shows the AGIRHE dashboard with the following elements:

- Header:** Agirhe RH - Espace collectivité, Centre de Gestion de la Manche, COLLECTIVITE TEST.
- Navigation:** Agent, Collectivité, L. D. Gestion, Instances, Documents.
- Section:** Tableau de bord, Actualités CDG (highlighted), Anciennes actualités, 4 actualités à lire.
- Event:** À la rencontre des territoires : le planning (date: 11/08/2025). Includes a large image of a laptop screen displaying a presentation slide with the text "À la rencontre des territoires".
- Call-to-action:** Cliquez directement sur les liens pour vous inscrire :
- Timeline:** octobre, Novembre, Décembre.
- Events in October:**
 - JEUDI 2 OCTOBRE - 9h: Webinaire | Élections municipales : droits et obligations des agents présentés par le service juridique et conseils statutaires.
 - JEUDI 9 OCTOBRE - 9h: Webinaire | Protection sociale et conseil médical animé en partenariat avec la coopération normande.
 - JEUDI 16 OCTOBRE - 9h: Webinaire | Le bonus attractivité pour les agents de la petite enfance.
- Events in November:**
 - JEUDI 6 NOVEMBRE - 9h: Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche | La facturation électronique : présentation de la réforme et incidences pour les collectivités.
 - JEUDI 13 NOVEMBRE - 9h: Webinaire | Les aménagements d'épreuve présentés par le pôle « Emploi et parcours professionnels ».
 - JEUDI 20 NOVEMBRE - 9h: Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche | Dématérialisation des titres et des factures ; les enjeux de la fidélisation des titres.
- Events in December:**
 - JEUDI 4 DÉCEMBRE - 9h: Webinaire | Les cotisations du Centre de gestion présentées par le pôle « Ressources ».
 - JEUDI 11 DÉCEMBRE - 9h: Webinaire | La santé mentale présentée par le pôle « Santé et sécurité au travail ».
 - JEUDI 18 DÉCEMBRE - 9h: Webinaire du réseau des secrétaires généraux de mairie de la Manche | Dématerielisation des titres et des factures ; les enjeux de la fidélisation des titres.





Vérifier les effectifs avec AGIRHE

ETAPE 2

Accéder au menu Agent

Cliquez sur "Agent" pour ouvrir le menu principal dédié à la gestion des agents.

The screenshot shows the 'Agirhe RH - Espace collectivité' interface. At the top, there are navigation links: 'Centre de Gestion de la Manche' and 'COLLECTIVITE TEST'. On the left, there's a 'Tableau de bord' section. The main content area features a large banner with the text 'Cliquez sur "Agent"' and 'À la rencontre des territoires'. Below this, there are sections for 'Actualités CDG' (with a link to 'A la rencontre des territoires') and 'Anciennes actualités'. A callout box highlights the 'Agent' button in the top navigation bar, which is part of a dropdown menu labeled 'Agent'. A yellow arrow points from this callout to the 'Agent' button. The bottom of the page shows a calendar for October, November, and December with various events listed.



Vérifier les effectifs avec AGIRHE

ETAPE 3

Ouvrir la liste des agents

Cliquez sur "Liste des agents" pour afficher l'ensemble des agents enregistrés dans le système.

Cliquez sur "Liste des agents"

The screenshot shows the AGIRHE interface with a dark header. In the center, a large callout box contains the text "Cliquez sur \"Liste des agents\"". A yellow arrow points from this text to a blue rectangular button labeled "Liste des agents" in the main menu area. The menu also includes other items like "Arrêtés titularisation", "A transmettre au CDG", and "Liste des anomalies fiches agents". The background of the interface shows a news article about webinars and a sidebar with a calendar of events for October, November, and December.

Vérifier les effectifs avec AGIRHE



ETAPE 4

Sélectionner l'option de consultation

Cliquez sur ici pour accéder aux options de consultation des agents.

Agirhe RH - Espace collectivité
Centre de Gestion de la Manche
COLLECTIVITE TEST

Ajouter un agent

Collectivité : COLLECTIVITE TEST

Grade : Sélectionner un grade

Nom/Prénom :

Actif : Actifs

+ Critères de recherche

Rechercher

Imprimer Export.xls

Légende : Agents inactifs Position particulière MultiCarrière

Code	Agent	Nom de naissance	Né(e) le	Grade	DHS	Statut	Supprimer
C32235	GASTON Lagaffe		01/01/2000	adjoint administratif territorial (C1 07)	3500	Stagiaire	
G34725	GIROUD Oliver		30/09/1986	adjoint technique territorial principal de 1ère classe (C3 06)	3500	Titulaire	
T27353	JEAN CLAUDE Dusse		01/06/1989	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (C2 07)	3500	Titulaire	



Vérifier les effectifs avec AGIRHE

ETAPE 5

Choisir l'option « Tous »

Cliquez sur "Tous" pour afficher la liste complète de tous les agents (actifs/inactifs) sans filtre.

The screenshot shows the Agirhe RH - Espace collectivité interface for the 'Centre de Gestion de la Manche' (COLLECTIVITE TEST). A large callout box with the text 'Cliquez sur "Tous"' points to a dropdown menu labeled 'Actif' which has 'Tous' selected. The search results table below shows three agents: GASTON Lagaffe, GIROUD Oliver, and JEAN CLAUDE Dusse.

Code	Agent	Nom de naissance	Né(e) le	Grade	DHS	Statut	Supprimer
C32235	GASTON Lagaffe		01/01/2000	adjoint administratif territorial (C1 07)	3500	Stagiaire	
G34725	GIROUD Oliver		30/09/1986	adjoint technique territorial principal de 1ère classe (C3 06)	3500	Titulaire	
T27353	JEAN CLAUDE Dusse		01/06/1989	adjoint administratif territorial principal de 2ème classe (C2 07)	3500	Titulaire	

Vérifier les effectifs avec AGIRHE



ETAPE 6

Imprimer la liste des agents

Cliquez sur "Imprimer" pour générer une version papier de la liste des agents affichée.

The screenshot shows the 'Liste des agents' (List of agents) page of the Agirhe RH - Espace collectivité. At the top, there are navigation links for 'Agent', 'Collectivité', 'L. D. Gestion', 'Instances', and 'Documents'. Below the navigation, there is a search bar with fields for 'Nom/Prénom' and 'Actif' (Active status). A large black box covers the central area, containing the text 'Cliquez sur "Imprimer"' (Click on "Print"). Below this text, there is a row of buttons: 'Imprimer' (highlighted with a yellow box and arrow), 'Exporter xls', 'Critères de recherche' (with a plus sign), and 'Rechercher'. At the bottom of the page, there is a table with columns: Code, Agent, Nom de naissance, Né(e) le, Grade, DHS, Statut, and Supprimer. The table contains three rows of data:

Code	Agent	Nom de naissance	Né(e) le	Grade	DHS	Statut	Supprimer
C29477	CDG C		01/06/1988	emploi spécifique Cat. A ()	3500	Non titulaire de droit public	
F32061	FRANCOIS Pignon		01/01/2003	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe contractuel (C3 03)	3500	Non titulaire de droit public	
C32235	GASTON Lagaffe		01/01/2000	adjoint administratif territorial (C1 07)	3500	Stagiaire	

Vérifier les effectifs avec AGIRHE

ETAPE 7

Consulter la liste des agents

Vous pouvez à partir de ce document vérifier la liste de vos agents et les données suivantes :

- Qualité**
- Grade**
- Date et lieu de naissance**
- Temps de travail**
- Position statutaire**

COLLECTIVITE TEST	EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE
	EXTRACTION AU 05/11/2025

LISTE DES FONCTIONNAIRES ET AGENTS CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC ET PRIVE ENREGISTRÉS PAR LE CENTRE DE GESTION

Nom Prénom Nom de jeune fille (si concernée) – date et lieu de naissance (numéro de département) –	Qualité	Grade Catégorie - Echelon	Durée hebdomadaire	Position
CDG C - 01/06/1988 à CHERBOURG (50) -	Contractuel de droit public A.3-3 1° : CDD pas de cadre d'emplois susceptible d'assurer les fonctions	emploi spécifique Cat. A Catégorie A -	35 H 00	Cessation de fonction Début position: 31/12/2022
FRANCOIS Pignon - 01/01/2003 à PARIS (75) -	Contractuel de droit public CDD Accroissement temporaire d'activité	adjoint administratif territorial principal de 1ère classe contractuel Catégorie C - 03	35 H 00	Cessation de fonction Début position: 31/08/2025
GASTON Lagaffe - 01/01/2000 à SAINT-LO (50) -	Stagiaire	adjoint administratif territorial Catégorie C - 07 sans reliquat d'ancienneté au 01/01/2023	35 H 00	Activité
GIROUD Oliver - 30/09/1986 à CHAMBERY (73) -	Titulaire	adjoint technique territorial principal de 1ère classe Catégorie C - 06 avec un reliquat d'ancienneté de 3 ans 11 mois 3 jours au 04/02/2025	35 H 00	Activité



Vérifier les effectifs avec AGIRHE

ETAPE 8

**Transmettre au
CDG les
informations**

Si vous constatez des erreurs, ou des agents manquants dans la liste, il convient de nous transmettre les informations avant le **15 janvier 2026**



**Transmettre les actes manquants via
carrieres@cdg50.fr**



Contacter le service carrière
02 33 77 89 00



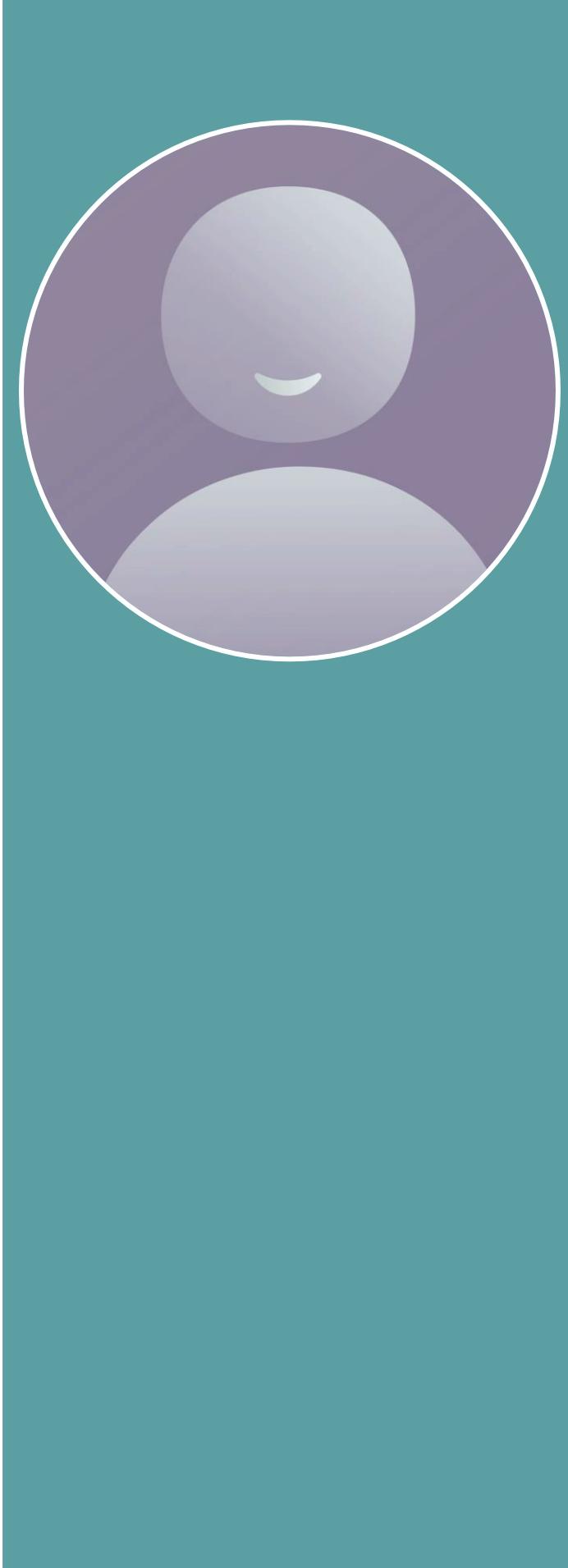
Recenser ses effectifs

ETAPE 1

Ouvrir le fichier
envoyé par
mail

Il permet de vous
identifier et de
déclarer votre
effectif

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES - RECENSEMENT DES EFFECTIFS AU 1er JANVIER 2026



Recenser ses effectifs

ETAPE 2

Identifiez votre structure

Menus déroulants

Précisez le type de Comité social afin d'ajuster l'effectif pris en compte pour le scrutin CST

1ère lettre du nom de votre collectivité : _C

Nom de votre collectivité : CENTRE DE GESTION DE LA F.P.T. DE SEINE MARITIME

Arrondissement : Rouen

Cliquez sur la flèche pour faire apparaître la liste.

Type de Comité Social Territorial (CST) : CST intercommunal (Siège au Centre de Gestion)

Si CST commun :

Précisez la collectivité ou l'établissement auprès duquel sera placé le CST

Cliquez sur la flèche pour faire apparaître la liste.

Cliquez sur la flèche pour faire apparaître la liste.

Recenser ses effectifs

ETAPE 3

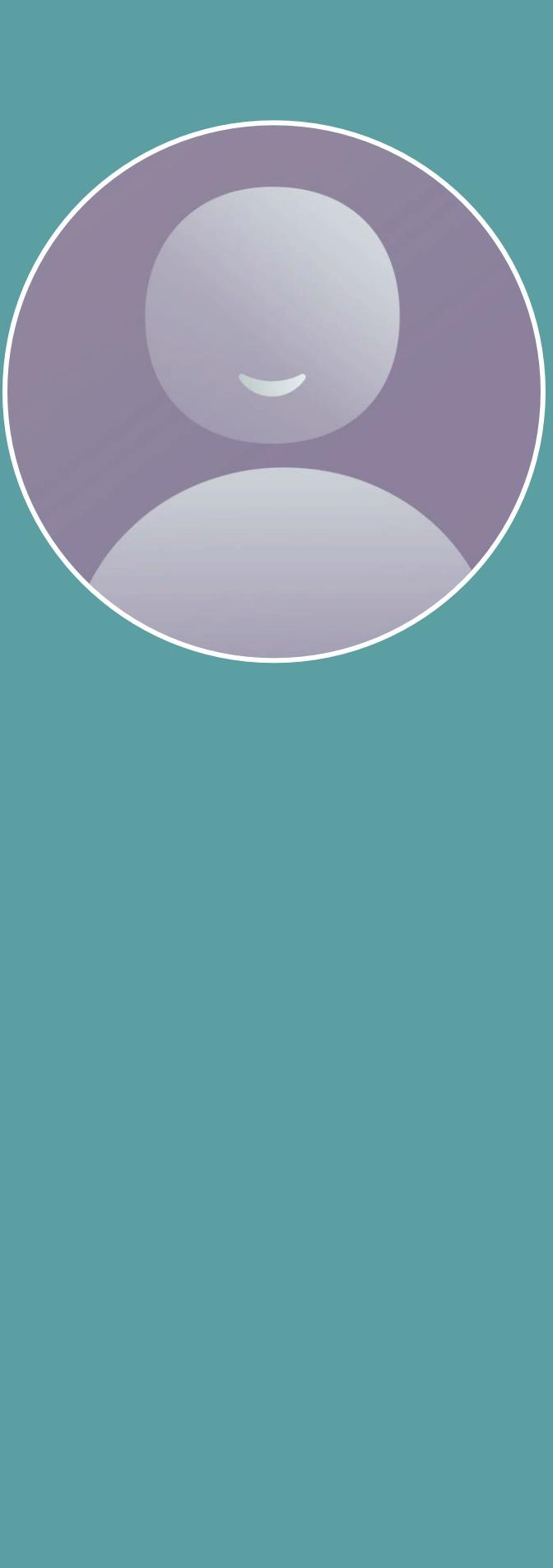
Indiquez un interlocuteur

Identifiez la personne référente pour ce dossier

Nom et Prénom de l'interlocuteur :

Courriel :

Téléphone :



Recenser ses effectifs

ETAPE 4

Recensez vos fonctionnaires titulaires et stagiaires

Indiquez uniquement le nombre de femmes et d'hommes

- Fonctionnaire titulaire en position d'activité (y compris en congé de maladie, de longue maladie, de longue durée ou en surnombre), de congé parental, accueillis en détachement ou mis à disposition :

Nombre de femmes : 38

Nombre d'hommes : 47

Total :

85

- Fonctionnaire stagiaire en position d'activité ou de congé parental :

Nombre de femmes : 3

Nombre d'hommes : 3

Total :

6

Recenser ses effectifs



ETAPE 5

Recensez vos agents contractuels, y compris de droit privé

De nouveau,
indiquez
uniquement le
nombre de
femmes et
d'hommes

- Contractuel de droit public en CDI ou en CDD d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois, qui exercent leurs fonctions ou sont placés en congé rémunéré ou en congé parental (agents recrutés sur le fondement du code général de la fonction publique) :

Nombre de femmes : 4

Nombre d'hommes : 2

Total : 6

- Contractuel de droit privé en CDI ou en CDD d'une durée minimale de 6 mois ou d'un contrat reconduit successivement depuis au moins 6 mois, qui exercent leurs fonctions ou sont placés en congé rémunéré ou en congé parental (PEC : anciens CAE et CUI - contrats d'apprentissage)

Nombre de femmes : 0

Nombre d'hommes : 1

Total : 1

Recenser ses effectifs

ETAPE **6**

Récapitulatif

Le nombre total de femmes et d'hommes ainsi que le nombre total d'agents pour votre structure se calcule automatiquement

Nombre total de femmes

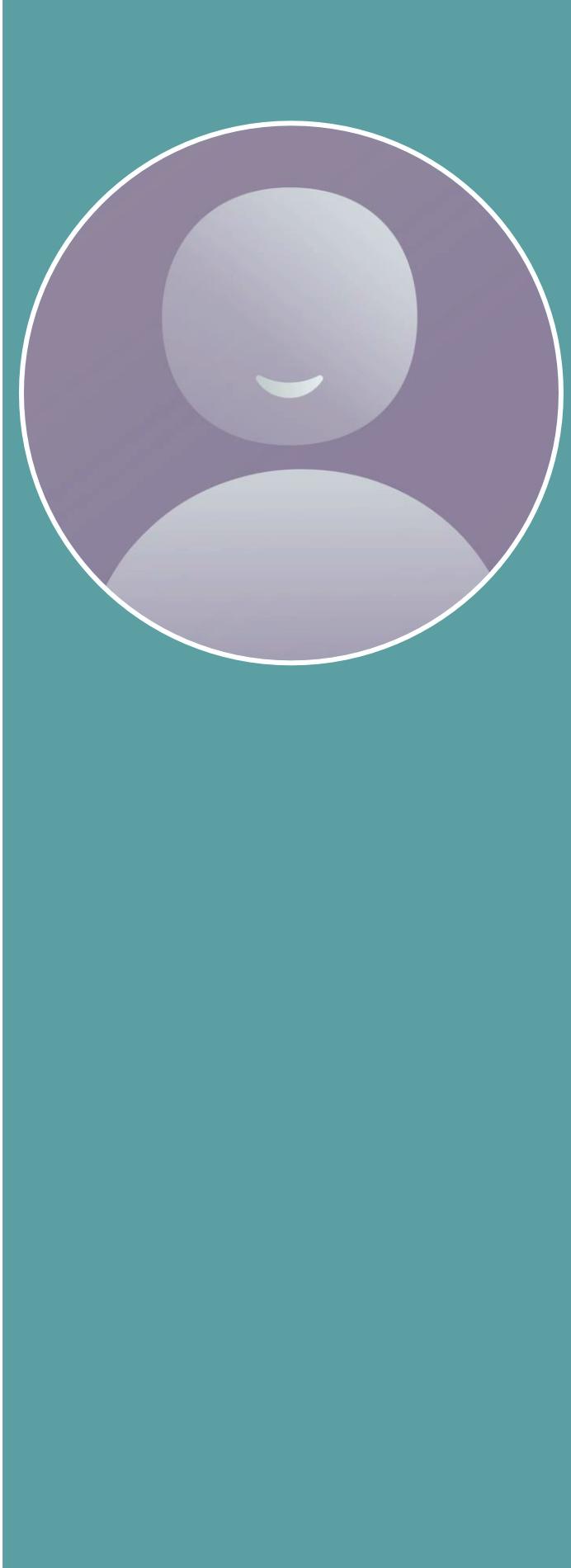
45

Nombre total d'hommes

53

Nombre total d'agents

98





Recenser ses effectifs

ETAPE **7**

Enregistrez le
fichier et
envoyez au CDG
76

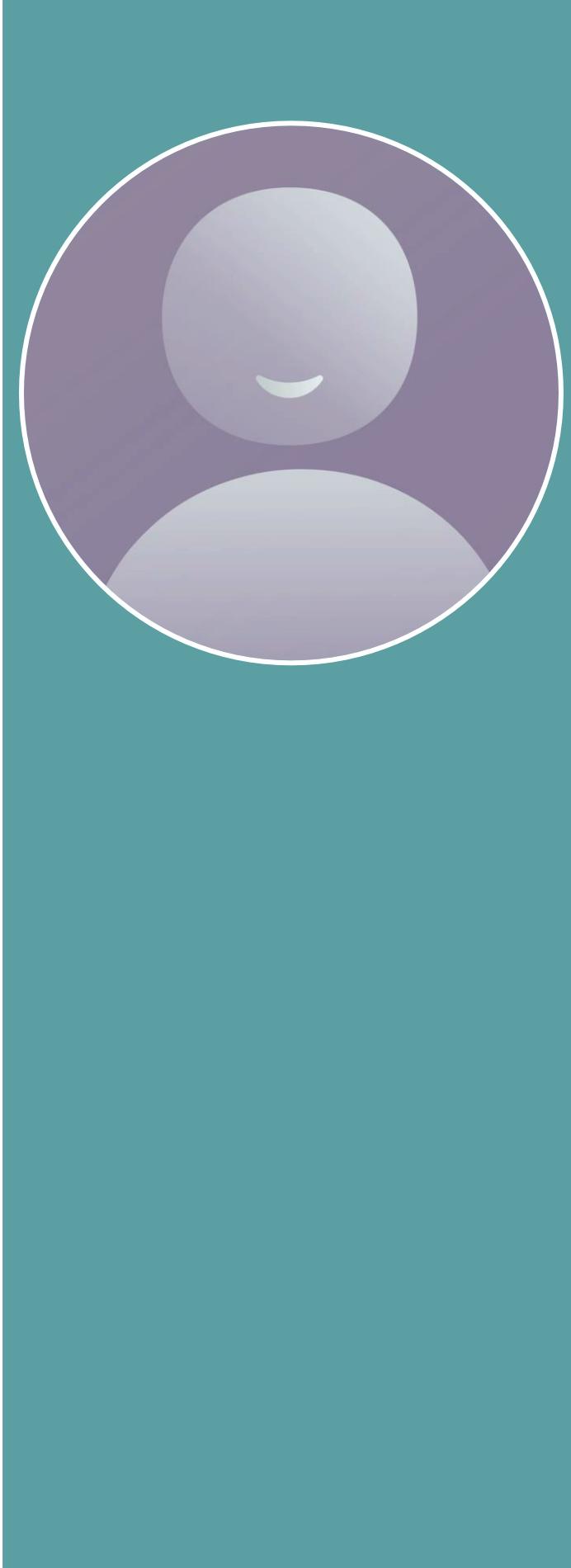


alexis.huet@cdg76.fr



02 76 86 31 50

Il convient de nous
transmettre les
informations, y
compris
correctives, avant
le **15 janvier 2026**





Principales étapes pour les collectivités territoriales



Toute l'année

Mise à jour des effectifs et liste des électeurs



ETE

Désigner le référent élection



Septembre

Contrôler et afficher la liste des électeurs



Octobre

Publier les listes de candidats



Novembre

Diffuser les affiches concernant le vote et le rôle des instances



Début Novembre

Alerte par mail/SMS de la réception du colis



Début Novembre

Réceptionner le matériel de vote



Jusqu'au 18 Novembre

Distribuer les enveloppes aux agents



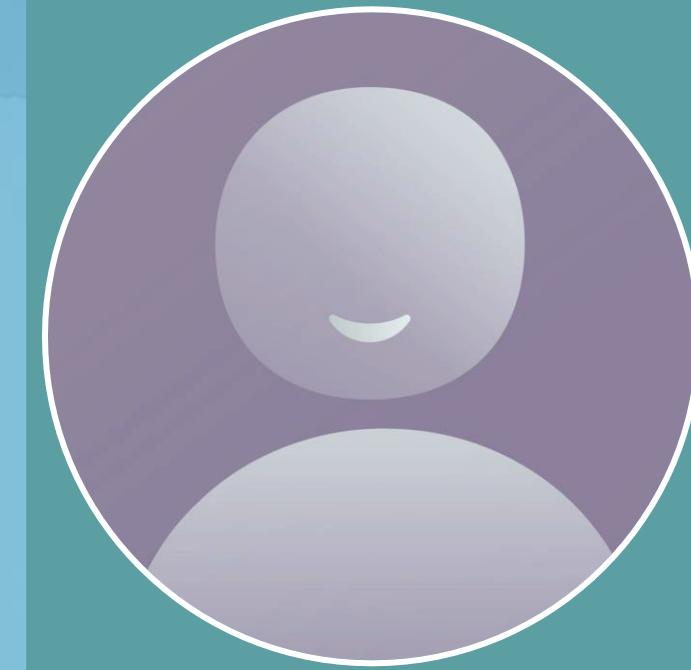
Fin Novembre

Diffuser le tutoriel vidéo aux agents



Du 3 au 10 Décembre

Voter en ligne et mise à disposition de postes informatiques



5. Documents à votre disposition

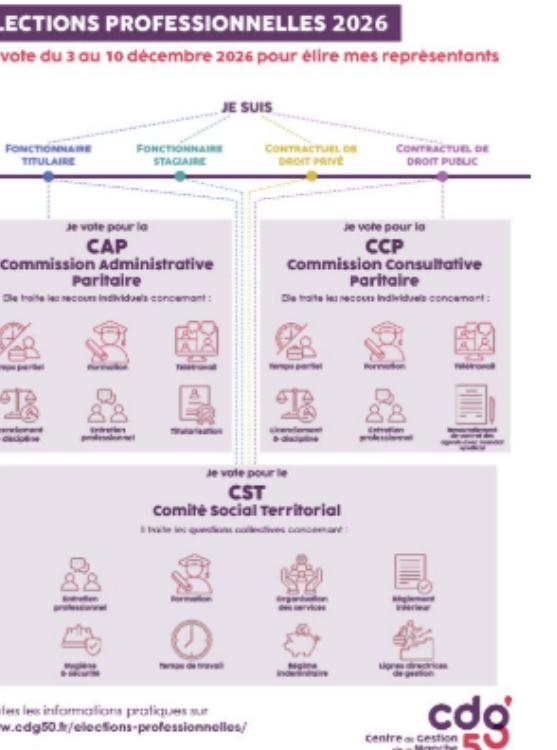
Élections professionnelles 2026 : top départ

Le scrutin pour le renouvellement des représentants du personnel aux trois instances de dialogue social placées au centre de gestion : le comité social territorial (CST), les commissions administratives paritaires (CAP) et la commission consultative paritaire (CCP) aura lieu **du 3 au 10 décembre 2026 par vote électronique**.

- Site internet DGCL : documentation : [ici](#)
- Coordonnées des organisations syndicales de la Manche ([télécharger ici](#))

Listes des candidats des organisations syndicales

Comité Social Territorial (CST)	Commission Administrative Paritaire A (CAP A)	Commission Administrative Paritaire B (CAP B)	Commission Administrative Paritaire C (CAP C)	Commission Consultative Paritaire (CCP)
---------------------------------	---	---	---	---



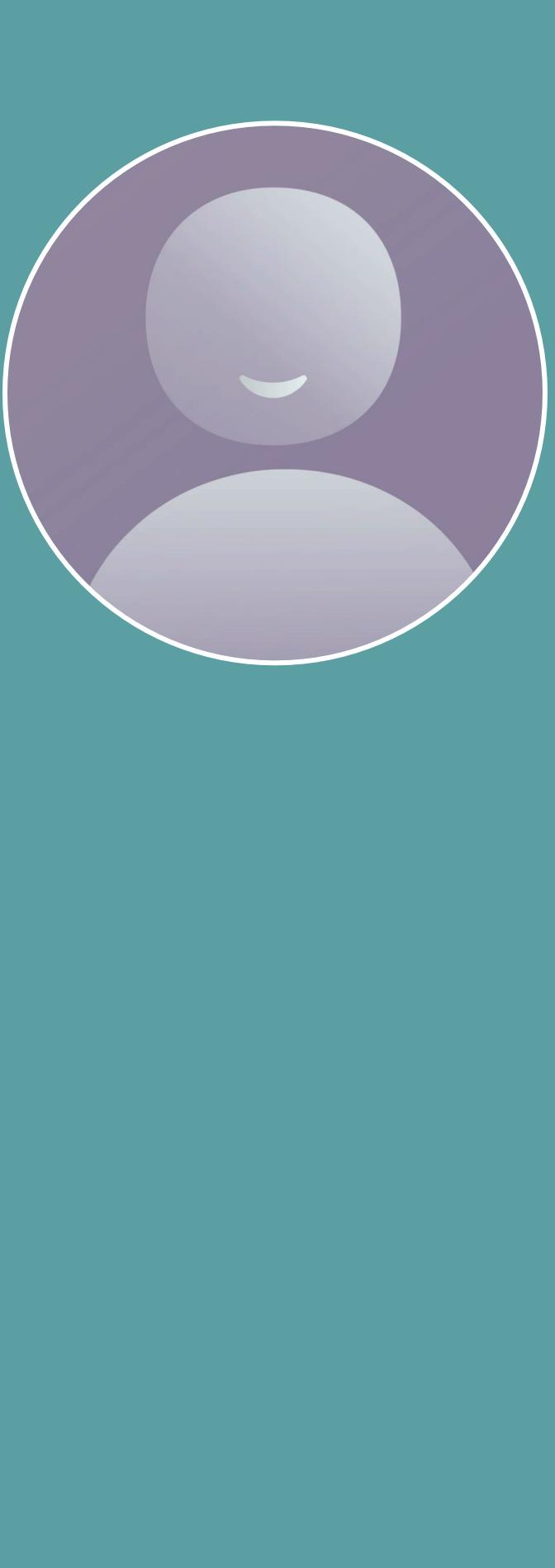
Ressources documentaires

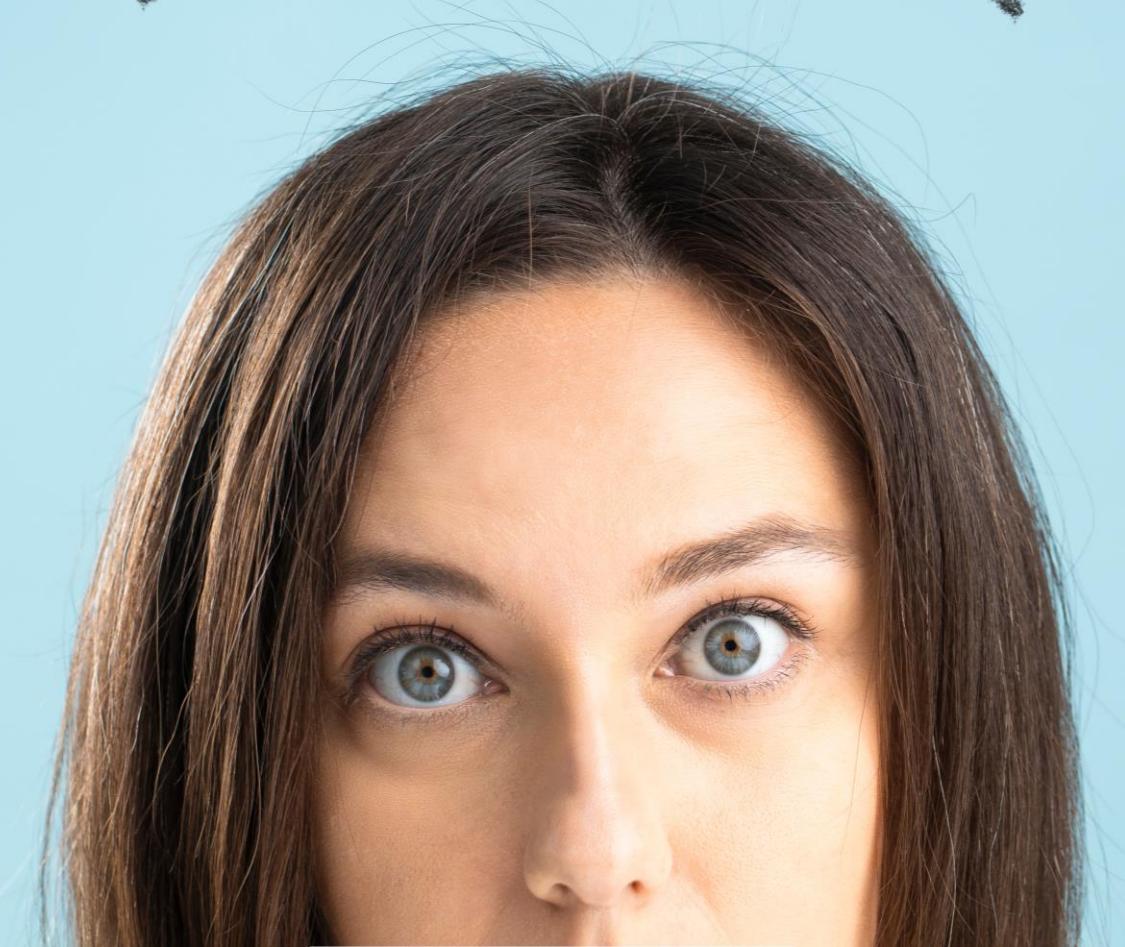
Comité Social Territorial (CST)	Commission Administrative Paritaire (CAP)	Commission Consultative Paritaire (CCP)	Vote électronique	Réunions CDG50
<ul style="list-style-type: none">■ Guide de l'ANDCDG sur le CST■ Fiche pratique électeurs CST				

Sur notre site internet,
onglet carrières et statut, page élections professionnelles

vous pouvez retrouver :

- *l'affiche pourquoi voter ?*
- *Les ressources documentaires*





i

Service Carrière CDG76

Par téléphone au 02.76.86.31.50
Par mail : alexis.huet@cdg76.fr

Service Carrière CDG50

Par téléphone au 02.33.77.89.00
Par mail : cdg50@cdg50.fr